dévouement avec lequel il a bien voulu diriger ses travaux pendant l'année qui vient de finir.

SÉANCE DU 14 JANVIER 1870.

PRÉSIDENCE DE M. GERMAIN DE SAINT-PIERRE.

M. le Président ouvre la séance en prononçant l'allocution suivante :

DISCOURS DE M. GERMAIN de SAINT-PIERRE.

Messieurs, chers confrères,

Qu'il me soit permis aujourd'hui de vous exprimer les sentiments d'affectueuse gratitude dont je suis animé. Toute une existence consacrée à la science que nous cultivons serait suffisamment récompensée par la précieuse distinction que vous avez voulu m'accorder.

En m'appelant à l'honneur insigne de présider vos séances, votre pensée, Messieurs, était surtout de montrer le prix que vous attachez à la volonté persévérante dans l'étude, et au dévouement aux intérêts de notre Société botanique, devenue en ce temps de rénovation et de transformation des idées, en ce temps d'examen, de recherches et de progrès, l'un des centres les plus notables de l'activité scientifique.

Depuis le jour où j'assistais, près de nos maîtres et de nos amis, à la réunion dans laquelle fut décidée la fondation de la Société botanique de France, seize années se sont écoulées, période longue déjà si nous tenons compte des travaux si importants et si multipliés que nos archives (sous le nom peut-être trop modeste de *Bulletin de la Société botanique*) ont eu à enregistrer et à publier ; — période bien courte et surtout bien rapide, si nous reportons notre pensée sur les jours heureux qui se sont succédé, sur les bonnes journées de nos sessions annuelles, à la fois fêtes de la science, fêtes de la nature, fêtes de l'esprit et du cœur, fêtes de l'amitié ; si nous reportons notre pensée sur la série de nos séances toujours si utilement remplies, séances dans lesquelles aux dissertations les plus intéressantes succèdent les discussions les plus courtoises et les plus riches en nouveaux enseignements.

Sous l'habile direction, la forte impulsion, la savante inspiration des naturalistes distingués appelés successivement à la présidence : MM. Ad. Brongniart, J. Decaisne, A. Passy, Moquin-Tandon, comte Jaubert, Duchartre, Chatin, E. Cosson, Ramond, Lasègue, aucune année ne s'est écoulée sans ajouter à l'im-

portance, à la notoriété scientifique de notre Société ; sans apporter un large contingent de nouvelles lumières ; sans que nous n'ayons vu son niveau non-seulement se maintenir mais presque toujours s'élever. Il est juste auss d'ajouter que vos honorables présidents ont été puissamment aidés dans l'accomplissement de leur tâche, par l'infatigable dévouement, par l'inépuisable activité de notre excellent secrétaire général M. de Schœnefeld, par un érudit et laborieux archiviste M. E. Fournier, par des secrétaires aussi capables que zélés.

Grâce à tant d'efforts combinés, l'activité des membres de la Société s'est trouvée, surtout dans ces derniers temps, puissamment stimulée ; la publication de notre Bulletin a pu atteindre (malgré le nombre croissant des travaux à enregistrer) à une rapidité, à une régularité inconnues pendant les précédentes années ; durant cette période, le personnel de la Société n'a cessé de s'augmenter ; enfin l'état de nos finances est devenu, sous une sage et attentive administration, assez satisfaisant pour que l'avenir de la Société soit assuré.

En succédant dans les fonctions de la présidence à l'honorable et savant confrère qui, pendant l'année écoulée, a dirigé nos séances avec tant de talent et d'aimable urbanité, en même temps qu'il a contribué à placer la Société dans un si grand état de prospérité, j'éprouve le besoin d'être rassuré, Messieurs, par l'espoir que je pourrai toujours compter sur votre sympathique indulgence, et sur l'encourageante bonté que vous m'avez si souvent témoignée.

Permettez-moi, dès aujourd'hui, de vous dire quelques mots d'une idée qui est venue naturellement à la pensée de plusieurs d'entre nous, idée dont il serait si désirable d'obtenir la réalisation dans l'intérêt surtout de la botanique française.

Il s'agirait de voir rendre à nos études avec la libéralité à laquelle nous avons été si longtemps habitués, la bibliothèque du musée botanique créé par Benjamin Delessert, cet établissement d'une si haute utilité, où les naturalistes français ou étrangers, gracieusement accueillis par notre honorable confrère et ami M. Lasègue, ont reçu pendant tant d'années une si large hospitalité.

Privés du puissant moyen d'éudes que nous offrait cette grande et si importante collection, unique, pour ainsi dire, dans le monde savant, la botanique française se trouverait vouée, vous le savez, sous plusieurs des points de vue les plus essentiels (la bibliographie, l'histoire de la science, la connaissance du mouvement scientifique tant en France qu'à l'étranger), à une irrémédiable impuissance, presque à la stérilité.

La bibliothèque Delessert n'a pas quitté Paris, elle a été annexée à la bibliothèque de l'Institut de France ; par une heureuse disposition toute spéciale, des salles particulières lui ont été attribuées, et déjà l'installation en est terminée.

Le projet que j'aurais à soumettre à l'approbation du Conseil serait d'adresser une pétition collective à l'Institut de France, pétition offerte à la signature non-seulement de tous les membres de la Société botanique (les membres absents enverraient leur adhésion écrite à Paris), mais offerte à la signature de tous les botanistes français ou étrangers que la question pourrait intéresser.

L'objet de cette pétition serait d'obtenir en faveur des botanistes et surtout en faveur des progrès de la botanique française, relativement à l'accès à donner à la bibliothèque Delessert, une dérogation au règlement par lequel la bibliothèque de l'Institut (ainsi que la plupart des bibliothèques publiques) n'autorise la remise à chaque lecteur que d'un seul volume à la fois; — or, la nature de nos recherches nous oblige presque toujours à parcourir pour une même étude un assez grand nombre de volumes. — D'après les termes de la pétition, il pourrait suffire pour être admis comme lecteur à la bibliothèque (que l'on pourrait appeler encore la *bibliothèque des botanistes*) de présenter une carte personnelle de membre de la Société botanique de France, il suffirait aussi de la notoriété d'un nom connu dans la science soit en France, soit à l'étranger; — et les lecteurs botanistes seraient autorisés, comme par le passé, à y consulter dans une même séance (sous la direction du bibliothécaire) les divers ouvrages qu'il pourrait leur être utile d'avoir simultanément sous les yeux.

Pendant plus d'un demi-siècle, les naturalistes ont pu librement prendre part à ce trésor commun dans les salles du musée Delessert, et jamais il n'en est résulté le moindre abus ; plus grandes étaient, d'une part, la confiance et la libéralité, plus grands étaient, d'autre part, les soins, la discrétion et le respect de toutes les bienséances.

Considérez, Messieurs, ce fait si simple qui s'est produit au milieu des embellissements et des améliorations sans nombre qui ont fait, en quelques années, de la ville de Paris la capitale du monde. Jadis, dans nos jardins publics, de hautes balustrades défendaient non-seulement l'accès des plates-bandes fleuries et des parterres, mais les fermaient presque aux regards ; — un sentiment plus artistique, une pensée plus généreuse et plus libérale, a, d'un jour à l'autre, abaissé, presque supprimé, dans de nouvelles et élégantes créations, parcs ou squares, toutes ces barrières. Vous le savez, Messieurs, ce fut une bonne idée, pas une fleur ne fut cueillie, pas un gazon ne fut foulé ; le public de toutes les classes et de tous les âges, touché de ce généreux abandon, n'eut jamais la pensée d'en abuser : c'était la propriété de tous et chacun sut la respecter.

Une question non moins essentielle mais plus délicate, et dont la solution présenterait sans doute plus de difficultés, serait de rendre possible, comme par le passé, le maintien de la bibliothèque Delessert au niveau du mouvement scientifique, par la continuation des souscriptions périodiques, et par l'acquisition annuelle des ouvrages les plus remarquables publiés soit en France,

soit à l'étranger. Notre supplique pourrait proposer divers moyens d'arriver à ce résultat si important et si désiré. L'augmentation de dépenses qui serait nécessitée pourrait-elle être demandée à l'Institut de France ? Des subventions pourraient-elles annuellement être accordées par les divers ministères intéressés aux progrès de la science ? Une convention pourrait-elle avoir lieu entre les botanistes des diverses contrées du monde, selon laquelle chacun déposerait au trésor commun, un exemplaire de ses écrits publiés ? Enfin, un fonds ne pourrait-il être créé, par notre monde botaniste, au moyen d'une souscription annuelle dont le chiffre ne serait pas fixé, et dont l'Institut voudrait bien consacrer le produit à ces frais d'augmentation et d'entretien ? Et si l'un de ces moyens est insuffisant, ne pourrait-on parvenir à les mettre tous en œuvre simultanément ?

Ce projet de supplique, je le soumets avec confiance, Messieurs, à votre examen. J'ai le ferme espoir que, présentée par vous, une demande aussi bien motivée pourra se trouver accueillie par notre première compagnie savante, par l'Institut de France, dont la noble mission a toujours été de défendre les intérêts des lettres, de la science et des arts, d'en faciliter les progrès et de les encourager ?

Parmi les améliorations apportées, dans ces derniers temps, à la publication du Bulletin de la Société, je ne dois pas oublier de signaler le nombre, plus grand que par le passé, de bonnes gravures, les unes tirées à part, d'autres intercalées dans le texte. Je m'efforcerai, d'accord avec la Commission des gravures, d'obtenir le développement de plus en plus complet de cette utile tendance; mais les prix très-élevés des frais de gravure en taille-douce et des frais de tirage, le prix trop élevé encore de la gravure sur bois, constituent trop souvent un insurmontable obstacle à un emploi fréquent de l'iconographie. Je me propose, pour mon compte personnel, d'inaugurer dans le Bulletin un système encore nouveau et qui est loin d'avoir dit son dernier mot, le procédé connu sous le nom d'*héliogravure;* un dessin à la plume sur papier, exécuté par l'auteur, est livré à un photographe qui en obtient une image sur cuivre, le cuivre est ensuite mordu par un acide comme pour la gravure à l'eau-forte, les blancs se trouvent attaqués et creusés, les noirs restent par conséquent en relief, et le cuivre constitue un cliché qui s'intercale dans le texte comme les clichés de nos gravures sur bois ; le dessin à la plume du naturaliste, de l'artiste, n'a donc pas à courir le danger d'être altéré en passant par les mains d'un graveur, ce dessin lui-même se trouve reproduit à un nombre indéfini d'exemplaires.

Je craindrais d'abuser de l'attention si bienveillante de la Société par une plus longue énumération de projets d'améliorations ; permettez-moi, Messieurs, en terminant, de formuler ma pensée dominante, avec l'espoir que la plupart d'entre vous, chers confrères, partagent mon sentiment. A une époque d'initiative et d'activité comme la nôtre, en ne se prêtant pas à propos au mouvement qui se manifeste à la fois dans tous les cercles d'idées, on risquerait de

perdre pied dans le tourbillon. Notre association scientifique participe généreusement à ce mouvement, elle témoigne de sa sagesse en s'efforçant, dans ce qui concerne ses attributions, de contribuer à le diriger habilement et hardiment.

M. le Secrétaire général donne lecture des procès-verbaux des deux dernières séances tenues par la Société. La rédaction de ces procès-verbaux est adoptée.

M. le Président annonce deux nouvelles présentations.

M. Cordier fait hommage à la Société de l'important ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Les Champignons de la France*, grand in-8°, orné de vignettes et de 60 chromolithographies.

M. le Président lui adresse les remercîments et les félicitations de la Société.

M. Germain de Saint-Pierre communique à la Société la lettre suivante, adressée par M. le comte Jaubert à M. Naudin :

LETTRE DE **M. le comte JAUBERT** A M. NAUDIN, membre de l'Institut.

Hyères (Var), 3 janvier 1870.

Monsieur et cher confrère,

M. Denis m'a rapporté, pour la seconde fois, le fait toujours problématique pour moi d'un *Chamærops humilis* originaire d'Algérie, qui d'abord et normalement fécondé, paraît avoir été modifié dans la forme et la qualité de son fruit par une aspersion subséquente de pollen d'un *Phœnix dactylifera*. Les drupes de ce *Chamærops*, allongées et d'un goût de dattes, ont été semées d'après vos instructions, elles ont germé et produit des individus dont le feuillage flabelliforme est conforme à celui du genre *Chamærops*. Quelque contraire que soit aux données de la physiologie la cause attribuée aux modifications du fruit, il importe à la science dont vous êtes un interprète si autorisé, de tirer au clair cette question depuis longtemps pendante devant la Société botanique : je crois devoir appeler de ce côté votre attention. Soit qu'une opinion ait déjà été formée dans votre esprit sur des renseignements antérieurs à ceux que je vous transmets, soit que vous ayiez l'intention d'examiner à nouveau la question, soyez assez bon pour m'adresser un mot de réponse à Beaulieu par Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes). De plus, M. Denis m'a promis de dresser pour la Société botanique un tableau des végétaux exotiques cultivés en pleine terre à Hyères, et qui ont soit résisté, soit souffert ou succombé, dans le rude hiver de 1864 et par les quatre degrés de froid de ces jours derniers. Ce tableau pourra devenir un des éléments du livre projeté par M. Moggridge fils, botaniste anglais établi à Menton, et qui comprendra, sous le titre de *Winter*